

## MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

### ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT « MARCHE DE NOEL »

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUÉLIC,  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/2,  
**Considérant** la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans la Grande Rue.

### ARRÊTONS

#### Article 1 :

**La circulation dans la Grande Rue est interdite le Samedi 02 et Dimanche 03 décembre 2023.**

De l'intersection, Grande Rue et la rue Pasteur, intersection Grande rue et la rue de la Mairie et jusqu'à l'intersection de la Grande Rue et la rue Pen er Zal , afin d'organiser le marché de Noël 2023.

Le stationnement dans toute cette portion de la Grande Rue est interdit à compter de 7h00 afin d'effectuer la mise en place des déballeurs.

#### Article 2 :

La signalisation réglementaire est mise en place par les services techniques de la commune.

#### Article 3 :

La Gendarmerie et la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUÉLIC, le 06 novembre 2023

Monseigneur le Maire,  
Eric PATUREL

